

Réglementation et gouvernance des activités transfrontières – cross-border

Public cible

Collaborateurs d'intermédiaires financiers en Suisse y compris les fonctions dirigeantes et spécialisées (compliance, contrôle, etc...) qui doivent bien maîtriser ou rafraîchir leurs connaissances en matière d'activité transfrontière.

Disponibilité : français et anglais, 100% en ligne accessible 24/7

Durée : 45 minutes

Contenu

Ce cours permet d'acquérir une autonomie suffisante dans la gestion du risque transfrontière afin de pouvoir exercer une activité commercialement efficace et conforme.

Il couvre les connaissances suivantes :

- Comprendre les risques, les concepts fondamentaux ainsi que les principales réglementations en matière d'activité financière transfrontière (cross-border) et quels que soient les pays concernés.
- Connaître les exigences de la FINMA applicables aux intermédiaires financiers.

Le cours se termine par un contrôle de connaissances en ligne.

Crédits SAQ et autres reconnaissances

Le cours permet d'obtenir 0,75 crédits SAQ.

Membres ASG

Un rabais de 10% est accordé aux membres ASG. Le code permettant d'en bénéficier est indiqué dans l'espace réservé aux membres. Pour plus de 10 personnes d'une même entreprise veuillez contacter service@cofaktory.com pour obtenir une offre.



C O F A K T O R Y

Cliquez ici
pour accéder à la formation

